



Wallonie

COMMUNE DE BERLOZ

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est M. Marc DOMANGE et Mme Xiaomei WAN demeurant Boulevard Louis Mettwie 11/bte 15 à 1080 Molenbeek.

Le terrain concerné est situé rue du Brouck à Berloz et cadastré 1^{ère} division, section A, n°890S3/partie.

Le projet consiste en la construction d'une habitation et présente les caractéristiques suivantes : écarts aux prescriptions du permis d'urbanisation (non-respect du front de bâtisse et du rapport façade/pignon).

Le dossier peut être consulté DANS LE RESPECT DES CONSIGNES SANITAIRES, durant les 15 jours de l'annonce, pendant les jours d'ouverture de l'administration, et actuellement sur rendez-vous auprès des services administratifs (019/33.99.99), de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, à l'adresse suivante : rue Antoine Dodion 10 à 4257 Berloz.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme Fauchet, pendant les heures d'ouverture du service urbanisme (tél. 019/33.99.86), dont le bureau se trouve à la même adresse.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du mardi 22 juin 2021 au mardi 6 juillet 2021 au Collège communal de Berloz :

- par courrier ordinaire, daté et signé, à l'adresse suivante : rue Antoine Dodion 10 à 4257 Berloz ;
- par courrier électronique, daté et identifié à peine de nullité, à l'adresse commune@berloz.be.